



Compte rendu réunion téléphonique plaidoyer - 04 juillet 2018

Présents :

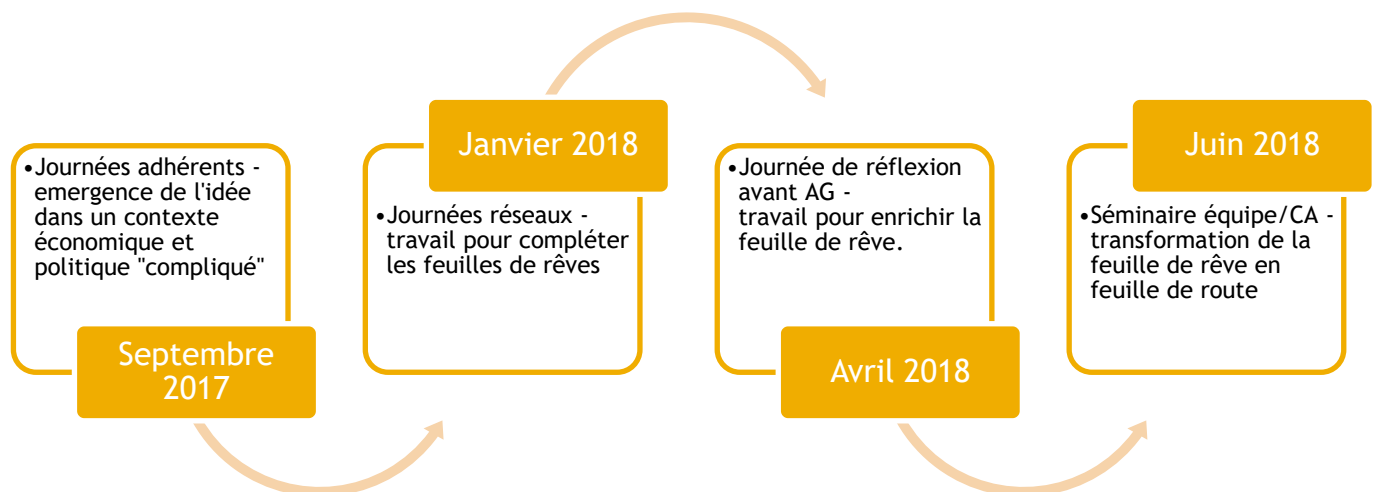
Angélique Tavernier
Bruno Lorient
Frédéric Villaumé
Olivier Blanc

Excusés :

Géraldine Couteau
Christophe Andreux
Thierry Dalbavie

Rappel de l'ordre du jour :

Retour sur l'historique du plaidoyer



Suite à l'atelier qui s'est déroulé pendant le séminaire de juin, nous retenons les éléments suivants :

- le plaidoyer doit être pensé/rédigé dans une démarche ascendante à savoir une démarche où nous souhaitons nous appuyer sur les perceptions et les besoins du terrain pour être prise en compte dans une logique nationale : il est important que toutes les personnes sollicitées s'y retrouvent
- le plaidoyer doit être rédigé avec l'ensemble des réseaux : c'est l'occasion de renouer avec des adhérents avec lesquels nous nous sommes éloignés
- le plaidoyer doit être rédigé en faveur de l'EE
- l'avancement du projet sera présenté à chaque CA du REN

Échanges :

Point de vigilance suite à ce qui vient d'être présenté et à la fiche action :

- La cible des politiques publics est plutôt avancée comme pour faire du lobbying. Redéfinir les notions.
- Les objectifs ne sont pas assez clairs et opérationnels
- La constitution d'un COPIL est trop prématurée

Proposition :

- Retravailler la définition des objectifs et des résultats attendus de manière plus collective ; il est important de faire un travail d'appropriation du projet. Il faut nous appuyer sur des constats partagés et sur les besoins du terrain.
- Construire une méthodologie de travail ; définir nos ambitions et orientations que nous souhaitons prendre ensemble. Montrer que nous sommes là pour accompagner au changement.
- Faire des alliances, ouvrir cette réflexion aux acteurs de l'EE, de la transition écologique (éduc pop, fondation, mouvement peut-être plus militant comme Alternatiba ou Colibris...) ; pour faire reconnaître que l'EE est une problématique de politique publique. L'idée est d'aller au-delà de faire connaître et reconnaître l'EE dans le débat public. Il est important de nous appuyer sur des faits, des préoccupations de citoyens (pollution de l'eau, perturbateurs endocriniens...), des chiffres, pour donner du poids à notre plaidoyer, des résultats concrets à atteindre comme par exemple le nombre d'emploi...
 - ⇒ *Nécessite peut être une étape intermédiaire sur notre besoin de nous re-questionner au sein du réseau dans notre vision de l'EE. Faire le point sur nos ressemblances, nos convergences mais aussi sur nos différences.*

Ambition que l'on peut afficher :

- Nous ne souhaitons pas être dans des grandes déclarations. (accès sur des objectifs opérationnels et des résultats mesurables)
- Porter une démarche de plaidoyer sur l'EE dans l'espace public plaider sur ce que l'on fait et qui on est, et donc à quoi on sert. Aussi, il nous (groupe de travail) semble important de définir ensemble les questions suivantes : **Qui** met-on derrière le « on » ? à la fois pour définir les personnes concernées mais aussi celles que l'on souhaite mobiliser ? (les membres du REN ? les acteurs de l'EEDD plus largement ? etc.) **Pourquoi** souhaitons-nous faire un plaidoyer ?
- Échéance AG 2020 - année électorale en territoire. Attention, à ce laisser du temps mais pas trop.
- Nous souhaitons proposer cette démarche dans une posture d'ouverture, d'alliance et de co-construction. Pour cela, il nous semble important de travailler avec d'autres collectifs, d'autres réseaux, d'autres acteurs de la société, pouvant avoir des manières d'agir différentes, complémentaire ou équivalente au nôtres et ainsi de se positionner au regard des enjeux de notre société. Cette démarche nécessite de s'interroger à la fois sur des questions d'énergies nécessaire à mettre en œuvre pour mobiliser mais aussi sur les postures, la gouvernance que nous souhaitons avoir (qui pilote...).
- Idée de proposer une ou deux journées de travail en janvier 2019 pour faire ressortir nos objectifs et la méthodologie de travail.

Interpellation :

- La question du portage collectif doit être définie clairement, notamment sur **qui met les moyens** (humains, financiers, techniques). Il est important de définir un cadre clair dans une idée « d'alliance » de travail.
- La question d'un accompagnement extérieur : nous avons tout un savoir-faire qui est présent dans notre réseau, il faut nous appuyer dessus. Un accompagnement peut-être envisagé dans la méthodologie, pour travailler à la constitution d'une culture commune, avoir un regard extérieur par rapport à l'aboutissement final de la stratégie du plaidoyer que nous aurons co-construite.

Méthodologie proposée :

Septembre 2018 :

- Élargie le groupe de préfiguration à l'ensemble des adhérents auxquels on propose de participer à une réunion téléphonique pour recueillir les besoins et envie par rapport à ce projet. Elle sera aussi l'occasion pour qui souhaite de s'engager dans le travail.

Automne 2018

- Proposer la mise en place d'une journée physique pour définir les objectifs et la méthodologie du plaidoyer.
- Constituer un groupe de travail pour préparer cette journée qui pourrait avoir lieu en janvier.
- Identifier et lancer un appel à mobilisation auprès des réseaux pouvant participer à la mise en oeuvre du projet
- Rencontrer les acteurs identifier.

Février 2019

- Constituer un COPIL à l'issu de la journée de travail.
- Inviter les structures (associations locales, réseaux...) à faire des points réguliers avec leur propre CA.